

Image not found or type unknown



## Maladie puis CIF : Visite médicale de reprise ?

Par **noemie8385**, le **05/04/2016** à **15:40**

Bonjour, rn rn rn Lorsqu'il n'y a pas d'interruption entre la fin d'un long arrêt de travail (plus d'un mois) et un CIF, doit il y avoir une visite médicale de reprise entre les 2 ? rn rn rn Merci

Par **morobar**, le **05/04/2016** à **17:24**

Bonjour, rn Si vous êtes malade au point de ne pouvoir travailler, vous êtes malade pour aller en formation. rn Il faut donc effectuer une visite de reprise.